

LES

Clotters

DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE



N° 8

Decembre 2018

La fibre arrive dans nos communes

La Fibre Optique, c'est quoi exactement ?

La fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, entouré d'une gaine en plastique, qui a la propriété d'être conducteur de la lumière. Les informations sont transmises d'un point à un autre par le biais d'une onde lumineuse (proche de l'infrarouge).

Ce rayon lumineux peut véhiculer une grande quantité d'informations à des débits très importants sur de longues distances (des centaines, voire des milliers de kilomètres) sans pertes de données ni interférences.

L'intérêt de la fibre optique c'est qu'elle n'a pas de limites pour transférer des données de la source à l'utilisateur. Elle répond aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Comment l'obtenir ?

Une fois la commune raccordée, via le déploiement par Sarthe Numérique en cours, une ouverture commerciale est prévue à partir du 4^e trimestre 2019. L'occupant d'un logement éligible à la fibre pourra choisir un abonnement auprès de l'opérateur de son choix.

Le réseau est construit pour permettre à tous les opérateurs qui le souhaitent de desservir leurs clients. Si l'occupant est desservi par un opérateur qui utilise un réseau fibre, il pourra disposer de cette nouvelle technologie sans changer d'opérateur. Dans le cas où son opérateur n'utilise pas immédiatement le réseau fibre, l'utilisateur devra, pour bénéficier de la fibre, choisir un nouvel opérateur utilisant le réseau.

(suite page 3)

SOMMAIRE

Editorial	2
Informations diverses	3-7
Les travaux	8-9-10
La Fresnaye s/Chédouet	11
Chassé	11
Lignièrès la Carelle	12
St Rigomer des Bois	13
Roullée - Montigny	14
Commerçants - Artisans	15



samedi 5 janvier

à 18h, salle polyvalente de La Fresnaye

Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie qui nous donnera l'occasion de rassembler les Villeneuvois et d'échanger sur la vie de la commune et sur nos projets.

Venez nombreux !

Joyeux Noël & Bonne année 2019

EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve en Perseigne



La loi du 16 décembre 2010 obligeait toute collectivité de moins de 5000 habitants, à intégrer une intercommunalité. La Commune Nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne avait un délai de 2 ans pour le faire et c'est ce qui explique l'entrée dans la Communauté Urbaine d'Alençon au 1^{er} janvier 2017.

Cette dernière a fait appel à projets pour les 15-30 ans à venir.

La principale contribution de la Commune Nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne dans ce projet a consisté à rappeler la nécessité d'améliorer le fonctionnement actuel de la CUA, afin d'asseoir son avenir.

Pour améliorer ce fonctionnement, un groupe de 27 communes membres de la CUA a formé un club pour travailler ensemble et replacer le rôle des élus au sein de la CUA. Ce club s'inscrit dans une approche constructive et non pas d'opposition, sans étiquette politique. Ces élus veulent intervenir plus en amont des décisions et demandent à être davantage écoutés et entendus.

Ils considèrent que « l'administration, les services ont pris le pouvoir ; quand les dossiers sont étudiés en bureau, en commission, ils sont déjà ficelés »

L'officialisation de ce club, auprès de la presse, a eu lieu le mardi 23 octobre 2018.

La commune de Villeneuve-en-Perseigne s'est associée à ce club et veut travailler à la réussite de la CUA. Vous devez savoir qu'au quotidien, nous œuvrons pour améliorer les services à la population et la labellisation Maison des Services Publics, ainsi que le Plan mercredi (voir plus loin) s'inscrivent dans ce sens.

Ce n'est pas toujours facile, car nous nous heurtons parfois à des rigidités, de mauvaises habitudes et des approches trop éloignées du quotidien. Nous sommes conscients du travail qui reste à réaliser.

Certains maires délégués pouvaient craindre de voir une partie de leurs prérogatives supprimées, malgré les dispositions prises dans la charte constitutive de notre commune nouvelle.

Aujourd'hui, je souhaiterais plutôt que certains maires délégués usent davantage de leurs prérogatives. Car à quoi cela peut-il servir de conserver les communes déléguées et les maires délégués, si ces derniers ne continuent pas à assumer cette présence de proximité, certes réaménagée, mais qui se complète avec la gestion d'une collectivité de 2300 habitants, avec tout l'intérêt que cela peut représenter ?

La première partie de la réforme de la taxe d'habitation s'applique cette année : dégrèvement de 30 % pour les personnes dont le revenu fiscal de référence est inférieur à un certain montant.

A la date d'aujourd'hui nous ne savons toujours pas comment va être financée cette réduction d'impôt local. Sur 2018, c'est de toute évidence le déficit public et donc l'accroissement de la dette qui sera utilisé. Il n'est pas normal que le financement d'une telle réforme n'ait pas été prévu dès le départ. Quelle lisibilité peut-on en avoir ?

Il y a un large débat sur l'augmentation du prix des carburants. Chacun peut avoir ses idées sur le réchauffement climatique, mais la hausse du prix des carburants touche en premier les faibles revenus et les classes moyennes. Nos zones rurales ne bénéficient pas des transports en commun et d'un réseau ferré performant ; il n'y a pas de moyens de transport de substitution. Cela constitue un handicap supplémentaire pour nos territoires, menacés par une accélération de départs d'une partie de population vers les centres urbains, trouvant là une réponse à leur problème de mobilité.

MEDAILLES DU TRAVAIL

Par arrêté préfectoral du 27 juillet 2018, le Préfet de la Sarthe a accordé la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale à Madame Sylvie Leroux (médaille d'argent) et à Madame Claudette Gautret (médaille de Vermeil).

Une petite cérémonie a eu lieu à la Maison des Services Publics de La Fresnaye sur Chédouet le lundi 15 octobre, pour remercier ces deux agents de leur dévouement et du service rendu à notre commune.



credit photo : Alain Neveu

INFORMATIONS...

La fibre arrive...

suite de la page 1

Combien ça me coûte ?

Le déploiement de la fibre en Sarthe est financé entièrement par les pouvoirs publics : Europe, Etat, Département, la commune à hauteur de 200 000 euros dont un fonds de concours accordé par la Communauté Urbaine d'Alençon de 110 000 euros. Ce qui reste à la charge du particulier est le coût de l'abonnement internet et les frais d'accès au service en fonction des pratiques commerciales des opérateurs. Dans certains cas où il n'existe pas de ligne téléphonique fixe, ni poteaux, ni fourreau disponible, les travaux d'installation des poteaux ou des fourreaux seront à la charge des propriétaires.

Et si mon logement n'est pas raccordable ?

Si les études de terrain devait révéler que certaines zones ne peuvent être raccordées, des solutions alternatives à la fibre seront proposées comme le wimax, haut débit par ondes radio ou encore le satellite.



Processus du déploiement de la fibre Planning prévisionnel

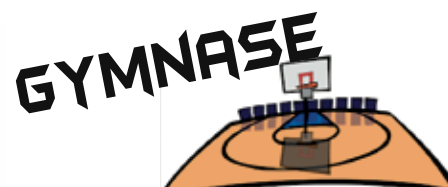
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15
Relevés terrain et élaboration du Projet															
Calculs et points bloquants															
Travaux Génie-civil et points bloquants															
Modification de poteaux															
Elagage															
Tirage de câbles / Raccordements															
Tests et réception															
Période administrative pré-commercialisation															
Raccordements clients															

Réunion de présentation
Juillet 2018

Réunion d'optimisation

Réunion de démarrage
Travaux

à partir d'octobre 2019
Réunion de commercialisation



Le travail sur ce dossier se poursuit. En matière d'aides au financement :

Nous avons obtenu par arrêté en date du 18 juin 2018, une subvention de 294 000 euros au titre du Soutien à l'Investissement Public Local 2018 (Fonds d'Etat)

Nous avons déposé auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, une demande d'aide financière au titre du Comité National du Développement du Sport (CNDS); enveloppe équipements structurants au niveau local dans les territoires carencés.

La Direction Régionale des Pays de la Loire a reçu 19 dossiers, seuls 7 dossiers ont été transmis au niveau national, dont le nôtre. L'étude du dossier par le Conseil d'Administration du CNDS est prévue cet automne.

Un financement sur Fonds Européens, au titre du contrat LEADER est en cours de validation pour un montant de 100 000 euros.

Nous avons reçu le soutien de plusieurs fédérations sportives, plus particulièrement de la Fédération Française de badminton et de la Fédération du Sport Adapté.



CENTRE DE LOISIRS

Il s'est déroulé lors des grandes vacances scolaires, en juillet et lors des vacances de la Toussaint, avec toujours autant d'enfants qui sont heureux de venir se divertir.

Les activités étaient variées, manuelles ou sportives. Différentes sorties étaient proposées : piscine Alencéa, promenade en forêt, à pied, en vélo ou avec les attelages, ou encore baignade au lac du Mêle, découverte du canoë-kayak et une sortie au parc d'attraction Papéa.

En juillet, un séjour multi-activités à Sillé le Guillaume a été réalisé. Les enfants ont pu s'initier au tir à l'arc, à l'escalade, au kayak, au paddle et ont pu profiter de la baignade dans le lac.

Le programme des vacances de la Toussaint fut aussi riche : patinoire, bowling, pêche, rencontre avec un agent de l'ONF en forêt, visite du grand refuge SPA de Pervenchères et des activités sur le thème d'Halloween.

A noter que l'accueil de loisirs n'est pas ouvert lors des vacances de Noël, il faudra attendre les vacances d'hiver en février pour venir s'amuser dans la joie et la bonne humeur. Pour plus de renseignements sur l'accueil de loisirs, vous pouvez rencontrer Boris à la bibliothèque le mardi de 17h à 19h, le contacter au 02 43 34 51 94 ou par mail, bibliotheque@fresnayechedouet.fr.

Autres renseignements utiles sur le site internet de la commune : <http://villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com/>



PLAN MERCREDI

Villeneuve en Perseigne a décidé d'adhérer au Plan Mercredi lancé par le Gouvernement avec l'aide des Services de l'Etat, des CAF et des associations partenaires. Des mercredis périscolaires de qualité en complémentarité aux projets éducatifs des écoles vont être mis en place, en intégrant l'activité foot du mercredi après-midi déjà existante.

Le dossier administratif a été déposé fin Novembre pour une mise en application effective au Mercredi 9 Janvier 2019. Le court délai imposé ne nous a pas permis de mettre en place les réunions d'échanges souhaitées. Néanmoins, nous avons décidé de retenir une amplitude horaire adaptée au



mieux aux obligations des parents. Il est donc proposé une ouverture le mercredi pour tous les enfants de Villeneuve en Perseigne de 6 à 12 ans, de 8h à 18h.

Une participation financière sera demandée aux familles : 5 euros la journée ; 2,50 euros la demi-journée avec

application d'un abattement de 10% pour les familles dont les ressources sont inférieures au quotient B, soit 700 euros/mois.

Les repas du midi fournis par les familles seront pris dans les locaux de la commune sous la responsabilité du personnel encadrant. Une fiche d'inscription est jointe à ce journal et peut être obtenue

sur le site internet de Villeneuve en Perseigne.

Horaires possibles :

- 8h - 12h : matinée sans repas
- 8h - 14h : matinée avec repas
- 12h - 18h : après-midi avec repas
- 14h - 18h : après-midi sans repas
- 8h - 18h : journée avec repas



Quatorze dossiers sont actuellement en cours sur Villeneuve en Perseigne, onze pour des économies d'énergie et trois pour une adaptation du logement à un handicap. C'est un total d'aides potentielles de 51 866 euros qui pourraient être versées, pour 105 703 euros de travaux. L'opération est toujours en cours et les demandes encore recevables.

Soliha : 02 43 42 12 72,
contact.sarthe@solih.fr



Le Pays d'Alençon a mis en place un dispositif d'aides aux entreprises pour accompagner les artisans, commerçants et industriels porteurs de projets (développement, reprises, investissements, ...). Se renseigner auprès du Pays d'Alençon, au 02 33 81 20 55.



Par Arrêté du 4 Octobre 2018, publié au Journal Officiel du 3 novembre 2018, le Ministre de l'Intérieur a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue du 11 au 12 Juin 2018 sur la commune de Villeneuve en Perseigne. Cela permettra aux personnes sinistrées une rapidité accrue du traitement de leur dossier et une prise en charge plus avantageuse.



photo : Alain Neveu-Ouest-France



crédit photo : Alain Neveu - Ouest-France

Le 22 Juin, en présence d'Ahamada Dibo, président de la Communauté Urbaine d'Alençon et de Joaquim Pueyo, député de l'Orne, André Trottet a inauguré l'exposition consacrée à « la presse et le vélo » dont l'intérêt n'a pas été démenti par la fréquentation du musée constatée tout au long de cet été.



La Mission Locale

Une mission de service Public
pour l'insertion des jeunes

La Mission Locale Jeunes du Pays d'Alençon intervient auprès des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. « Notre rôle est de les accompagner dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle » explique Lionel Corbière, le directeur. « Nous intervenons sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : l'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité, la citoyenneté, etc. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi individualisé et personnalisé par un conseiller pour l'accès à l'emploi puis dans son emploi. »

La Mission Locale accompagne chaque année près de 1900 jeunes. L'association met en œuvre de nombreux dispositifs et outils d'aide à l'insertion :

- actions de formation financées par la Région, le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA),
- le parrainage (accompagnement d'un jeune par un professionnel),
- Atelier Mob (prêt de deux roues pour favoriser la mobilité), etc.

Commémoration du 11 novembre



Les 9, 10 et 11 novembre, vous avez pu découvrir l'exposition sur les soldats de la Fresnaye morts au combat pendant la Grande Guerre. Les enfants des écoles et de nombreux visiteurs ont apprécié le travail de recherche de Monsieur Germain sur nos poilus et leur histoire dans cette guerre.



crédit photo : Alain Neveu

La Mission Locale est en relation avec les entreprises et les collectivités locales pour proposer des jeunes et différents types de contrats aidés par l'Etat.

Depuis mai 2015, la Mission Locale porte également le dispositif Garantie Jeunes. « D'une durée d'un an, cet accompagnement intensif alterne ateliers collectifs et expériences professionnelles multiples : stages, immersions en entreprise, formations, etc. » et repose sur le principe du donnant/

donnant, avec une allocation mensuelle.

La Mission Locale est présente tous les 1^{er} et 3^e lundi matin du mois dans les locaux de la Mairie de la Fresnaye sur Chédouet.

Mme Marion Barrabe, conseillère vous y recevra sur rendez-vous :

- tél. 02 33 32 05 94.

- www.missionlocale-alencon.fr

ou page facebook mission locale alencon.



"MAISON DES SERVICES PUBLICS" LABELLISATION

Nous avons mis en place une Maison des Services Publics en 2011. Le 1^{er} janvier 2015, celle-ci est devenue le siège administratif de la Commune Nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne.

Nous sommes attachés à cette notion de Maison des Services Publics, car nous avons toujours pensé que les collectivités locales et plus particulièrement notre commune devait s'inscrire dans cette volonté de conserver les services de proximité auprès de nos administrés.

Cela ne suffit pas de proclamer que nous voulons conserver cette proximité, mais il faut se donner les moyens de l'organiser et de la faire vivre au quotidien. Bien qu'il s'en défende, l'Etat procède à une recentralisation de ses services au détriment de nos collectivités plus décentralisées que sont nos communes. Et c'est toute une spirale par le bas qui se met en route.

Mais nous ne pouvons pas attendre tout de l'Etat, c'est pourquoi nous sommes conscients que c'est à nous, élus, de nous mobiliser pour freiner et inverser ces tendances. Néanmoins, il faut reconnaître que l'Etat est là aussi pour nous aider, avec la volonté d'améliorer le rôle des Maisons des Services Publics.

Même si les nouvelles dispositions de labellisation des Maisons des Services Publics ne sont pas encore connues, nous avons souhaité organiser une première réunion de travail, le mardi 9 octobre 2018, avec les principaux partenaires institutionnels :

- Caisse d'allocations familiales
- Pôle emploi
- Conseil Départemental de la Sarthe
- CPAM CARSAT La Poste
- Préfecture de la Sarthe
- Direction Départementale des Finances publiques...

CERTIFIE



Pour cela la commune s'engage à respecter un cahier des charges, à savoir :

- une ouverture minimum de 24h/semaine,

- le recrutement d'un animateur assurant l'accueil, l'information, l'orientation et la mise en relation avec les opérateurs partenaires qui sera formé à cet effet. Les personnes pourront prendre rendez-vous pour les aider dans l'exécution de leurs démarches. L'Etat finance le poste à hauteur de 50%, avec un plafond de 15 000 euros.

- un équipement informatique, internet, wifi...

- un bureau respectant les modalités d'accès aux personnes à mobilité réduite...

Il convient de proposer une offre de services en adéquation avec les besoins et les attentes des habitants.

Nous souhaitons mettre en place ce dispositif le plus tôt possible.

Cette année encore de nombreuses activités ont été reconduites dans le cadre du Téléthon. Bertrand Linquette coordinateur pour notre secteur tient à remercier tous les bénévoles, les municipalités, les écoles, le jardin d'Alexandre, les commerces de la Fresnaye sur Chédouet, les généreux donateurs qui soutiennent nos actions et également tous les participants.

Samedi 17 novembre, la marche des 25 km a remporté cette année un franc succès puisqu'elle a réuni 95 participants qui sont rentrés ravis de ce périple aussi attrayant par les paysages traversés que par l'accueil des communes traversées... Le Téléthon s'est clôturé par un repas dansant le samedi 8 décembre à la salle polyvalente de La Fresnaye sur Chédouet.

Téléthon



COMMEMORATIONS 8 MAI 1945

Cérémonie du souvenir

La journée commémorative du 74^e anniversaire de la victoire 1945 sera organisée, le 8 mai 2019, pour Villeneuve en Perseigne sur la commune déléguée de La Fresnaye sur Chédouet avec banquet sur inscription à la Salle Polyvalente (le détail de la journée vous sera adressé ultérieurement).

JOURNÉE "BÉNÉVOLES"

«Appel aux bénévoles pour l'entretien du site du plan d'eau du Chédouet»



Comme l'an passé, une journée de nettoyage, élagage et taille est organisée le jeudi 4 avril 2019 au plan d'eau du Chédouet.

Une restauration sur place sera offerte, tout matériel adéquat sera bienvenu.



Les communes déléguées de Villeneuve-en-Perseigne (sauf Montigny) étaient classées en ZRR dans le passé, ainsi que la Commune Nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne au 01/01/2015.

Le dispositif permet une fiscalité des entreprises et à l'impôt sur le revenu allégée, et certains avantages en matière de cotisations sociales. Les communes concernées sont souvent

prioritaires dans le cadre de l'attribution de certaines aides. C'est un peu l'équivalent d'une zone franche rurale. La réforme des critères retenus pour le classement en zone de revitalisation rurale, à compter du 1^{er} juillet 2017, se fonde sur l'intercommunalité et non plus la commune. Cela a eu pour effet de sortir du zonage notre commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne, en raison de son intégration à la Communauté Urbaine d'Alençon au 1^{er} janvier 2017. Cette disposition a donc eu un effet pervers pour certaines communes rurales.

Une solution temporaire a été apportée dans le cadre de la loi de finances

pour 2018 (article 27), qui permet de maintenir les avantages jusqu'au 30 juin 2020, pour les communes qui sont sorties du dispositif.

Nous avons adressé une lettre à Monsieur le Préfet de la Sarthe et à Jean Caries Grelier, député, demandant que les critères d'appréciation reviennent au niveau de la commune et non pas de l'intercommunalité.

L'association des Maires de France (AMF) soutient le retour d'appréciation au niveau de la commune. Dans le cas contraire se serait une nouvelle attaque qui serait exercée sur notre territoire rural.



Le renouvellement des députés au Parlement européen se fera le **dimanche 26 mai 2019**.

Ce scrutin a lieu au suffrage universel (tous les électeurs sont convoqués), à un seul tour.

La loi n° 2018-509 du 25 juin 2018 a institué des listes nationales, les candidats sont élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne. Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont changé. Ainsi, pour participer à ce scrutin, il sera possible de s'inscrire jusqu'au vendredi 29 Mars 2019, soit en mairie, soit en ligne par le site www.service-public.fr.

Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique où chacun peut exprimer son opinion et choisir ses représentants : profitons-en.

ESPACES PROPRETÉ

La mise en place des Espaces Propreté au 1^{er} Juillet a posé quelques problèmes d'ajustement. Certains espaces se sont vite révélés sous dimensionnés, des habitudes ont dû être revues.

Ces aménagements mettent fin aux contraintes liées au ramassage au porte à porte aux jours et heures fixes, et ont permis une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour beaucoup d'entre nous. Nous sommes convaincus que l'entraide avec les personnes âgées ou à mobilité réduite, les améliorations successives apportées par la Communauté Urbaine, le respect des consignes de tri et de contenance des sacs, ainsi que le souci de tous pour l'hygiène et la propreté de nos villages, permettront bientôt une efficacité optimale de ces équipements, pour la satisfaction de tous.



354 kg de déchets ménagers, c'est ce que chaque personne jette par an en France. C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans !



Cette année, le Tour de France passait par Villeneuve en Perseigne, traversant le Buisson pour aller d'Alençon à Neufchâtel en Saosnois dans l'étape du vendredi 13 juillet reliant Fougères à Chartres. Grand succès populaire pour cette manifestation hors-normes. On regrettera simplement la vitesse de la caravane dans l'agglomération, la page de publicité ouverte inopportunistement par France 2 à l'arrivée des coureurs au Buisson, et l'absence de tout commentaire médiatique au sujet du Musée « La Belle Echappée » qui contient pourtant les plus beaux vestiges et les plus belles pages de cette épreuve plus que centenaire !



TRAVAUX DANS NOS COMMUNES...

LIGNIÈRES LA CARELLE CITY-STADE

Le terrain multisports de Lignéres est opérationnel !

Situé dans l'enceinte du terrain de foot il offre de multiples possibilités pour la pratique du sport en garantissant une bonne sécurité.

Toute l'équipe municipale espère qu'il apportera beaucoup de satisfactions aux petits comme aux grands.

Cet équipement mis à la disposition de l'ensemble de la population de Villeneuve en Perseigne mérite tout le soin possible dans son utilisation. Nous comptons sur vous ! Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Un filet pour la pratique du tennis, du badminton et du volley-ball est à votre disposition. Il vous sera remis contre un chèque de caution (à demander auprès de la mairie ou d'un membre du conseil municipal quelques jours à l'avance).



Coût du projet : 50 058 euros HT

Elaboration de la plate-forme : 14 400 euros HT

Terrain multisports Agorespace : 35 658 euros HT

Subvention de la région - Pacte de la Ruralité Région Pays de La Loire : 5 006 euros

CHASSÉ - MONTIGNY EGLISE

Le samedi 23 Juin, l'abbé Christian Le Meur bénissait l'église restaurée de Chassé-Montigny. Une soixantaine de personnes ont assisté à une messe bien animée, suivie d'un vin d'honneur à la salle de l'Amitié.



Credit photo : Alain Nèveu - Ouest-France

CHASSÉ LE BOURG

Les travaux portent sur une distance d'environ 400 mètres en bordure de la RD16. Ils consistent à reprendre tout ou une partie du réseau d'eaux pluviales situé de chaque côté de la route. Le réseau actuel est réalisé en calibre 300 ; il est en partie obstrué, et le diamètre est sans doute insuffisant.

Le côté gauche (vers Alençon) a déjà fait l'objet d'un aménagement paysager avec la présence d'une petite haie. Le côté droit, assez large, est à aménager en prenant en compte les entrées des propriétés et la réalisation du parking.

Un passage caméra a été demandé pour déterminer la nature des travaux à réaliser.

ROULLÉE LE BOURG

Suite aux travaux d'assainissement collectif, d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public, il paraît utile de compléter ceux-ci par quelques travaux d'aménagement du bourg.

Quelques orientations se sont dégagées :

- matérialisation d'une bande piéton jusqu'à l'église,
- revêtement en bitume sur route principale et bicouche ailleurs, dont l'entrée du gîte,
- revêtement en bicouche du parking de la salle polyvalente qui est resté en pierre jusqu'ici,
- revêtement des trottoirs du lotissement,
- aménagement de sécurité sur la départementale afin de réduire la vitesse.

Pour ces deux aménagements, il a été sollicité une assistance à maître d'œuvre de la société INGERIF.

Celle-ci doit restituer le dossier pour la fin de février 2019, afin de l'inscrire dans le budget 2019 et de déposer les dossiers de subventions.

Un contact sera pris avec la Communauté Urbaine d'Alençon concernant l'éclairage public, celle-ci ayant prévu de changer les éclairages pour le passage en LED.

Un autre contact est prévu auprès du Syndicat Sarthe Numérique, du Conseil Départemental de la Sarthe, en raison de l'arrivée de la fibre optique.

Il sera nécessaire de prendre en compte ces aspects dans le cadre des travaux de voirie.

CHASSÉ - ST RIGOMER

Profitant de la vacance de ces deux logements, la commune de Ville-neuve en Perseigne a entrepris des travaux pour leur remise en état.

- Le logement de Chassé nécessite un simple rafraîchissement (parquet dans les chambres, remise en état de la cage d'escalier menant à l'étage supérieur, remise en état du terrain et gazon).

- Celui de Saint Rigomer doit bénéficier de travaux plus importants d'isolation, de peinture et de réfection des sols.

Les loyers à venir permettront de rentabiliser rapidement ces investissements.

SAINT RIGOMER LE BUISSON

Le 29 Juin, Madame la Sous-Préfète de l'Arrondissement de Mamers nous faisait l'honneur de venir inaugurer les travaux réalisés ces 4 dernières années au hameau du Buisson.

Manifestation organisée en présence de Jean-Carles Grelier, député, Madame Nicolas-Liberge et Monsieur Beauchef représentant Monsieur Le Menner, président du Conseil Départemental excusé et Monsieur Lenormand représentant la Communauté Urbaine d'Alençon,

André Trottet et Jean-Marie Firmesse ont salué cette réalisation ambitieuse et bien adaptée à un monde rural menacé et, plus que jamais, confronté à la désertification et à la marginalisation.



LOGEMENTS (ANCIENNES ECOLES)

LA FRESNAYE

RÉSIDENCE LES POMMIERS

Les travaux de construction des 10 logements locatifs avancent bien. Sous réserve des aléas climatiques de l'hiver, les travaux devraient être finis au printemps 2019, pour un accueil des nouveaux résidents d'ici l'été 2019.

Les logements individuels se répartissent en 2 îlots de 5 maisons, au nord et au sud, répartis en :

2 T2 de plain-pied d'environ 55m²

5 T3 de plain-pied d'environ 68m²

3 T4 de plain-pied d'environ 87m², avec 1 chambre au rez-de-chaussée

Les 10 logements disposeront chacun d'un garage et d'un jardin.

La production d'eau chaude sanitaire et du chauffage sera assurée par une pompe à chaleur (Air-Eau)

Le coût global de l'opération est de 1 259 684 euros, soit un coût par logement d'environ 126 000 euros.

Les futures maisons sont prioritairement destinées à accueillir les locataires actuels des logements prévus à la démolition.

Une réunion aura lieu en début 2019, afin de faire le point sur les relogements et prendre en compte les nouvelles demandes de logements qui seront disponibles.



SAINT RIGOMER LA CHARMILLE

Marquées par le temps et les intempéries, les peintures extérieures de la salle de la Charmille à Saint Rigomer nécessitaient un sérieux rafraîchissement. Ce fut fait pendant ce début d'automne, dont la météo particulièrement clémente facilita la tâche des peintres.

LA FRESNAYE STADE ET VESTIAIRES

Une réunion de travail s'est tenue sur le terrain à la demande des dirigeants du club de foot ASC, le mardi 9 octobre, en présence de Bernard Boulay, président du club ASC foot, Alain Violet, 2^{ème} adjoint, Claude Fradet, 1^{er} adjoint et André Trottet, maire.

Des travaux sont à entreprendre dans les domaines suivants :

- travaux d'électricité dans les vestiaires et mise aux normes de l'installation,
- détartrage des douches,
- complément de main courante derrière les 2 buts et fermeture totale du terrain, afin de respecter les précon-

sations de la ligue du Maine de football et entretien de la main courante existante,

- revoir l'évacuation des eaux de surface autour des vestiaires,
- mise en place d'une barrière avec cadenas, en bordure du parking pour contrôler l'accès au stade,
- possibilité d'agrandissement de l'aire couverte pour les spectateurs, dans le prolongement du vestiaire de l'arbitre.

Les travaux d'électricité vont être réalisés rapidement, les autres travaux vont suivre.

LA FRESNAYE SALLE POLYVALENTE

Les derniers travaux importants effectués dans la salle polyvalente remontaient à plus de 20 ans. Aussi des travaux de remise en état se sont déroulés au cours du 1^{er} semestre 2018 :

- la réfection des plafonds,
- la reprise de l'éclairage, avec pose d'ampoules led,
- la réfection du parquet,
- différentes reprises de menuiserie (portes, fenêtres, bardage extérieur),
- travaux d'entretien de plomberie et d'électricité
- aménagement de la cuisine (pose d'une hotte et achat d'un nouveau four),
- peinture de la totalité de la salle.

Par ailleurs, tout le mur nord a été isolé par l'intérieur, avec utilisation des plaques de plafond d'une épaisseur de 10 cm. Cela contribue à une excellente isolation thermique et phonique. L'ensemble de ces travaux s'est élevé à 58 000 euros TTC.

Cette salle est à nouveau disponible à la location depuis le mois de juillet. C'est une infrastructure collective dont chacun doit veiller à une utilisation précautionneuse, ce qui n'a pas été toujours le cas dans le passé. C'est pourquoi nous serons encore plus attentifs aux éventuelles dégradations, dans le cadre des locations.

Un nouveau règlement intérieur a été voté par le Conseil Municipal, ainsi que des nouveaux tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019. Ils se rapprochent des tarifs applicables dans les différentes salles de la commune de Villeneuve-en-Perseigne. Nous rappelons qu'un tarif préférentiel s'applique pour tous les habitants de Villeneuve-en-Perseigne pour l'ensemble des salles de la commune nouvelle.

LA FRESNAYE PARC PAUMIER

Une parcelle restait disponible dans la zone artisanale du Parc Paumier.

Elle a fait l'objet d'une cession auprès de l'entreprise LEA, de Jeremy Lamperrière, pour un montant de 9 816 euros. (4 euros x 2 454m²), afin de construire un quatrième bâtiment.



Cette entreprise a également pris une option pour l'acquisition d'une parcelle d'environ 7 500 m², dont nous n'avons pas encore la maîtrise foncière et qui passera par l'intermédiaire de la Communauté Urbaine d'Alençon, en raison du transfert de compétence sur la gestion des zones d'activités.

Cette entreprise spécialisée dans l'alimentation animale continue régulièrement son développement sur notre territoire, celui-ci se trouvant de façon centrale par rapport à sa clientèle, avec la présence de l'échangeur complet sur la RN12 et la proximité de l'autoroute A28.

C'est là un bel exemple d'implantation d'entreprise, malgré les difficultés rencontrées dans le monde agricole.

Nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2019

	Commune	Hors commune	Cuisine
Vin d'honneur (3h)	50 euros	80 euros	35 euros
Particuliers (we)	150 euros	300 euros	70 euros
Associations	2 locations gratuites puis 50 euros	8 euros	35 euros
Assemblée générale	Gratuit	80 euros	35 euros



LA VIE DANS NOS COMMUNES...



LA FRESNAYE SUR CHEDOUET

PERMANENCES

Assistante sociale

Rdv : 02 43 31 16 61

Mission locale

Rdv : 02 33 32 05 94

Relais Assist. maternelle

lundi, 9h à 12h

mardi, 13h30 à 16h15

mercredi, 9h à 12h

Tél : 02 43 97 86 72

ram@fresnaychedouet.fr

OPAH

Aides financières pour travaux

Tél : 02 43 42 12 72

contact.sarthe@solihia.fr

CLIC

centre local d'information et de
coordination du saosnois

Tél : 02 43 33 13 28

Clic.saosnois@sarthe.fr

Bibliothèque

mardi, de 16h à 19h

mercredi, de 10h à 12h

et de 16h à 17h30

vendredi, de 16h à 18h

Tél : 02 43 34 51 94

bibliotheque@fresnaychedouet.fr

Infirmière - puéricultrice

2^e et 4^e mardis de 14h à 16h30

sur RdV au 02 43 31 16 61

Conciliateur de justice

Les permanences du conciliateur
de justice reprennent à la MSP, le
3^e jeudi du mois de 14h à 17h,
Sur rendez-vous dans vos mairies
délégées.

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h

mardi de 9h à 18h

mercredi de 9h à 17h30

jeudi de 9h à 17h

vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15

mairie@fresnaychedouet.fr



décès

Louise Guisart, le 14 août

naissances

Cassie Chedhomme,
le 25 mai

Vinny Essengue Mimfoumou,
le 25 mai

Nina Cleobert Chanu,
le 12 juin

Martin Plais, le 19 juillet

Lou Joseph, le 23 juillet

Mahé Bois, le 7 août

Timothée Renou Pâris,
le 18 août

Noah Sagot,
le 29 octobre à Alençon

mariages

Stéphanie Besnard et
Anthony Sagot, le 18 août

Céline Piquet et
Ludovic Dufour, le 27 août

Camille Bony et
Anthony Durand,
le 8 septembre



CONCOURS DE TAROT

Samedi 9 février 2019 à 14h

Samedi 16 mars 2019 à 14h.

Salle des fêtes La Fresnaye
inscription à partir de 13h30

KARATÉ CLUB

Maintien des effectifs pour la saison 2018/2019

Lundi :

18h30 à 19h30 pour les compétiteurs

19h30 à 21h pour les adultes

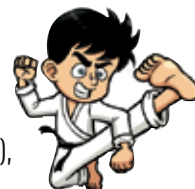
Mercredi :

17h45 à 18h30 pour les enfants (5 et 6 ans),

18h30 à 19h30 pour les plus grands,

19h30 à 21h pour les adultes.

Renseignements au 02 43 97 84 69



NOUVEAU ouverture le 1^{er} décembre



Ouverture Mairie déléguée

vendredi de 13h30 à 18h30

02 43 97 52 83

communedechasse@orange.fr

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve

week-end : 100€

journée (en semaine) : 50€

journée (samedi) : 80€

Hors Villeneuve

week-end : 150€

journée (en semaine) : 80€

journée (samedi) : 120€

LOCATION BARNUM

Habitants de Villeneuve

week-end : 50€

Hors Villeneuve

week-end : 80€

VOEUX DU MAIRE

Le maire s'adressera
aux habitants
de la commune,
le vendredi 11 janvier
à 19h.
dans la salle de l'amitié.



Clément Cauffetier,
le 4 juin

Bonne
ANNÉE 2019



Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIÈRES LA CARELLE

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h00 à 12h00

jeudi de 13h30 à 18h30

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

lignieres-la-carelle.e-monsite.com

ETAT CIVIL

Mariage

Chantal Epineau

et Bruno Mabilie, le 23 juin

Alizée Linquette

et Amaury Hubert, le 30 juin

Prescillia Juignet

et Mathias Patout, le 25 août

Naissance

Léna Sablé, le 8 mai

Joris Quesne, le 4 octobre

Maëlle Lanoës, le 24 octobre

Eden Chanut, le 10 novembre

Décès

Jean-Claude Lambourg,

le 17 septembre.

«Nous n'avons pas perdu qu'un Lignérois ! Jean Claude Lambourg était la mémoire de notre village et il en connaissait toutes les petites et les grandes histoires. Il avait vu le jour dans la maison même où il résidait. Très engagé pour la commune il fut tour à tour conseiller municipal, adjoint, conseiller communautaire et conseiller communal de Villeneuve en Perseigne. Il avait participé à la mise en place de la communauté de communes, de la commune nouvelle et à l'élaboration de tous les petits et grands projets qui contribuaient à l'amélioration de la qualité de vie des Lignérois. Dévoué, attentif aux autres, il donnait beaucoup de son temps et de son talent pour décorer le village et donner des cours de peinture aux enfants le mercredi avec son compagnon Marcel Ronceray. Jean Claude va nous manquer, cela est sûr, mais toutes les personnes qui l'ont côtoyé garderont le souvenir d'un homme de cœur, fidèle, obstiné parfois quand il s'agissait de défendre les intérêts de la commune. Soyons surtout heureux d'avoir un jour croisé son chemin !»

EN COURS...

PRESBYTERE

Création d'un portillon entre le jardin et le terrain de jeux et réfection de la clôture.

SALLE POLYVALENTE

Au printemps 2019 nous procéderons au ravalement de la façade de la salle et à l'isolation et au ravalement de la partie cuisine. Nous procéderons également à la réfection du parking de la salle polyvalente. Enfin dans le cadre de l'entretien de nos bâtiments communaux nous avons prévu également la réfection et l'isolation de la toiture du garage attenant à la mairie.



COUVERTURE MOBILE : DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE

Comme communiqué précédemment notre commune a été identifiée comme étant une zone prioritaire à couvrir. Nous sommes 11 communes dans la Sarthe identifiées comme telles. Après un retard pris dans le projet les choses se sont éclaircies. «Sarthe Numérique» a repris le dossier en mains et l'opérateur a maintenant l'obligation de terminer les travaux (mise en place de l'antenne) sous 24 mois à partir de la signature de l'arrêté soit le 3 juillet 2020. Les travaux devraient commencer à l'automne prochain.

Commémoration du 11 novembre

A Lignéres la Carelle devant notre Monument aux Morts, nous avons honoré la mémoire des combattants morts pour la France et de toutes celles et ceux qui se sont investis par leur ténacité et leur travail pour faire vivre leur famille et pour que notre pays se relève après cette période au combien douloureuse ! La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur et du banquet offert à nos anciens par la municipalité.



ASSOCIATIONS

ASCL

L'ASCL vous propose toujours ses activités. N'hésitez surtout pas à vous joindre au groupe de «gym douce» le mardi après-midi. Contacter Madame Nicole Moussay, présidente au 02 33 26 49 66.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes rencontre toujours les mêmes difficultés. Il manque de bénévoles. Pourtant cette année nous nous mobilisons «commune et comité» pour faire perdurer notre fête de Noël. Nous espérons que cette année encore vous viendrez nombreux y participer. Comme les vœux en janvier, c'est l'occasion de rencontres et d'échanges entre Lignérois et cela contribue à créer des liens et de la solidarité.

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Nos Aînés sont toujours très actifs et ont un calendrier d'activités bien rempli !

Manifestations pour l'année 2019 :

8 janvier : Questions pour 1 après-midi.

25 janvier : Assemblée Générale.

16 février : Loto Générations Mouvement.

22 février : Après-midi crêpes et jeux de société.

19 mars : Concours de belote

29 avril : Thé dansant

11 juin : Questions pour 1 après-midi

21 août : Thé dansant

6 septembre : Barbecue

19 novembre : Concours de belote

6 décembre : Repas de Noël

L'association serait très heureuse d'accueillir de nouveaux adhérents. Renseignez-vous auprès de Madame Nelly Roussel, présidente, au 07 89 42 92 90.



sortie mycologique avec découverte d'un champignon rare «gomphus clavatus».

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La fête de Noël se déroulera le 15 décembre à partir de 16h30. Nous espérons que cette année encore vous viendrez nombreux y participer.

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 11 janvier autour de la galette des rois.



Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS

Ouverture Mairie déléguée
mardi et vendredi de 14h à 18h
Permanence des élus
ces mêmes jours, de 17 à 18h
02 33 26 94 55
e-mail :
mairie.saint.rigomer@orange.fr
www.saintrigomerdesbois.fr

LOCATION SALLES COMMUNALES

La Charmille

capacité : 150 pers.
journée : 208€
week-end : 260€
demi-journée : 72€

Le Buisson

capacité : 40 pers
week-end : 62€

ETAT CIVIL

Mariage

Isabelle Aubier
et Martial Berthiau
(Les Bruyères), le 28 juillet
Anne Cortyl et Nicolas Jupin
(rue de Courtilloles),
le 22 septembre

Naissance

Eden Besnard (La Basse-Cour),
le 20 juillet
Gabrielle Foucault-Lefebvre
(route des Egremondières),
le 30 septembre

Décès

Jean Marie (rue de Courtilloles)
le 12 Septembre

Un deuxième semestre bien animé

Après l'inauguration des aménagements du Buisson et le passage du Tour de France relatés dans les pages précédentes, s'ensuivit une Journée Propreté le 8 septembre qui ne mobilisa, malheureusement, que 6 personnes pour récupérer une trentaine de kilos de déchets au bord de nos routes, puis les Journées Européennes du Patrimoine.

Le samedi 15 septembre dans la matinée, les lavandières et la troupe prirent possession du lavoir et du site de la Charmille. Une ambiance fin XVIII^e qui ravit les quelques personnes présentes par des lessives à l'ancienne, la fabrication de bougies, une démonstration de tirs et une marche en forêt avec embuscade. L'Association « Le Lys sous l'Erable », dont le siège se tient Rue aux Chèvres, assurait le spectacle. Une récurrence est d'ores et déjà prévue pour les journées du patrimoine 2019.



Le dimanche 11 novembre, la cloche de l'église sonnait le 100^e anniversaire de l'armistice. Une cérémonie réunissait une cinquantaine de personnes pour un hommage aux poilus tombés au champ d'honneur, en particulier ceux de 1918. Les enfants présents ont déposé une rose pour chaque soldat de Saint Rigomer tombé au cours de la 1^{re} guerre mondiale.

Baguette en libre service au Buisson

Le Fournil du Chédouet vous propose des baguettes fraîches, ordinaires et traditions, en libre-service à l'aide du distributeur qu'il a mis en place devant la salle communale du Buisson.



Le banquet des Têtes Blanches a réuni, ce même jour, une soixantaine de personnes dans la joie et la bonne humeur.



Les moules-frites du Comité des Fêtes ont régalé un peu plus de 150 convives, dans une ambiance festive.



Forts de tous ces bons moments passés ensemble, c'est avec confiance et enthousiasme que nous abordons 2019 pour une nouvelle année de fêtes et de moments conviviaux qui réuniront, nous l'espérons, le plus grand nombre.
Rendez-vous le vendredi 4 janvier à partir de 18h30, salle de la Charmille, pour commencer ensemble cette nouvelle année.





Villeneuve-en-Perseigne

ROULLÉE

Ouverture Mairie déléguée

mercredi de 13h30 à 17h30

vendredi de 17h00 à 19h00

02 43 97 83 67

mairie.roulee@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

vendredi soir au dimanche soir
vaisselle incluse

Habitants de Villeneuve :

170€ (+ électricité)

Hors Villeneuve :

240€ (+ électricité)

GITE COMMUNAL

(10 personnes) :

une nuit : 180€ - WE : 250€



Adieu Manu

Stupeur, chagrin, tristesse, consternation, les mots ne sont pas assez forts pour traduire les émotions des habitants de Roullée lors du décès brutal d'Emmanuel Davoust le 10 novembre dernier à l'âge de 44 ans.

Emmanuel a créé son entreprise d'entretien d'espaces verts en 2013 et enchaînait les chantiers en travaillant sans relâche. Il était conseiller municipal depuis 2014.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 14 novembre en l'église de Roullée, trop petite pour réunir les habitants, amis et famille venus témoigner leur sympathie. Toutes les pensées des habitants et du Conseil municipal vont vers son épouse Magalie, son fils Adrien et sa famille.

LA RÉCRÉ

La récré de Roullée continue ses activités.

Cette année, Odile et Sylvie sont venues nous faire partager leur passion pour le cartonnage et modelage.

Si vous voulez faire découvrir et partager votre « savoir faire » créatif, toutes vos propositions seront les bienvenues. Nous avons des personnes intéressées pour apprendre la vannerie, l'utilisation des pigments pour peintures murales, l'initiation à l'apiculture etc... L'association a tenu son assemblée générale le 21 octobre 2018. Elle compte une vingtaine d'adhérents et membres bienfaiteurs dont Xavier Monthulé, maire, qui a pris la parole pour remercier les représentants de la Récré et marquer la place importante des associations dans nos communes.

Geneviève Perrin, trésorière, a mentionné les subventions versées par Villeneuve en Perseigne et le Canton, puis a présenté les comptes qui ont été approuvés à l'unanimité. Les participants ont proposé de nou-

velles activités et visites que nous étudierons ensemble.

Comme chaque année, la séance s'est terminée par le verre de l'amitié et un repas préparé par les adhérents qui nous a permis de découvrir les talents culinaires de chacun.



- Atelier Peinture : jeudi de 20h à 22 h
- Atelier Couture : mercredi à 14h15
2^e et 4^e mercredi de chaque mois
- Modelage Cartonnage :
mercredi à 14h15 - 3^e mercredi
- Tarots : 1^{er} mercredi de chaque mois

Commémoration du 11 novembre



Malgré un météo pluvieuse, les habitants de Roullée sont venus se recueillir, fidèles à ce moment de mémoire. Les seniors se sont retrouvés pour le repas offert par la municipalité.



Escale à Roullée : Chocolat chaud, café, jus d'orange, brioches, confitures maison attendaient les coureurs. C'est l'étape incontournable depuis la manifestation du téléthon. Ils étaient plus de 90 dans notre petite salle des associations, l'ancienne école, qui a rappelé des souvenirs d'enfance à certains des participants. Eh oui, certains ont été élèves à Roullée. Leur institutrice et leurs instituteurs étaient madame Le Tollec, et messieurs Renard et Parmentier.



Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Ouverture Mairie déléguée

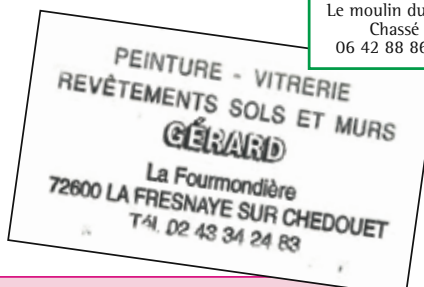
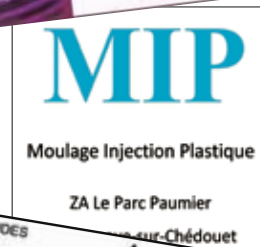
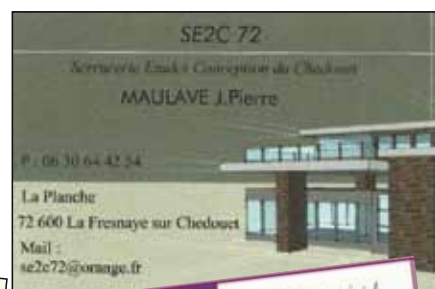
1^{er} et 3^e lundi du mois

15h30 à 17h30

02 43 97 84 44

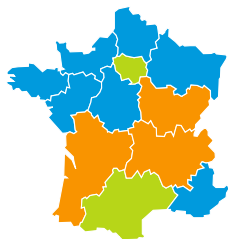
mairie.montigny72@nordnet.fr

COMMERCANTS ET ARTISANS DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE



2019

ZONES SCOLAIRES



ZONE A

Académies :

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges, Lyon,
Poitiers

ZONE B

Académies :

Aix-Marseille, Amiens, Caen,
Lille, Nancy-Metz, Nantes,
Nice, Orléans-Tours, Reims,
Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C

Académies :

Créteil, Montpellier, Paris,
Toulouse, Versailles

JANVIER

M 1	Jour de l'an	
M 2	Basile	
J 3	Geneviève	
V 4	Odilon	
S 5	Edouard	
D 6	Epiphanie	●
L 7	Raymond	02
M 8	Lucien	
M 9	Alix	
J 10	Guillaume	
V 11	Pauline	
S 12	Tatiana	
D 13	Yvette	
L 14	Nina	● 03
M 15	Rémi	
M 16	Marcel	
J 17	Roseline	
V 18	Prisca	
S 19	Marius	
D 20	Sébastien	
L 21	Agnès	○ 04
M 22	Vincent	
M 23	Barnard	
J 24	Fr. de Sales	
V 25	Conv. de Paul	
S 26	Paule	
D 27	Angèle	●
L 28	Th. d'Aquin	05
M 29	Gildas	
M 30	Martine	
J 31	Marcelle	

FÉVRIER

V 1	Ella	
S 2	Présentation	
D 3	Blaise	
L 4	Véronique	● 06
M 5	Agathe	
M 6	Gaston	
J 7	Eugénie	
V 8	Jacqueline	
S 9	Apolline	
D 10	Amaud	
L 11	ND de Lourdes	07
M 12	Félix	●
M 13	Béatrice	
J 14	Valentin	
V 15	Claude	
S 16	Julienne	
D 17	Alexis	
L 18	Bernadette	08
M 19	Gabin	○
M 20	Aimée	
J 21	Damien	
V 22	Isabelle	
S 23	Lazare	
D 24	Modeste	
L 25	Roméo	09
M 26	Nestor	●
M 27	Honorine	
J 28	Romain	

MARS

V 1	Aubin	
S 2	Charles le Bon	
D 3	Guénole	
L 4	Casimir	10
M 5	Olive	
M 6	Colette	●
J 7	Félicité	
V 8	Jean de Dieu	
S 9	Françoise	
D 10	Vivien	
L 11	Rosine	11
M 12	Justine	
M 13	Rodrigue	
J 14	Mathilde	●
V 15	Louise	
S 16	Bénédicte	
D 17	Patrice	
L 18	Cyrille	12
M 19	Joseph	
M 20	PRINTEMPS	
J 21	Clémence	○
V 22	Léa	
S 23	Victorien	
D 24	Cath. de Suède	
L 25	Annonciation	13
M 26	Larissa	
M 27	Habib	
J 28	Gontran	●
V 29	Gladys	
S 30	Amédée	
D 31	Benjamin	

AVRIL

L 1	Hugues	14
M 2	Sandrine	
M 3	Richard	
J 4	Isidore	
V 5	Irène	●
S 6	Marcellin	
D 7	J-Baptiste	
L 8	Julie	15
M 9	Gautier	
M 10	Fulbert	
J 11	Stanislas	
V 12	Jules	●
S 13	Ida	
D 14	Maxime	
L 15	Paternelle	16
M 16	Benoît	
M 17	Anicet	
J 18	Parfait	
V 19	Emma	○
S 20	Odette	
D 21	Pâques	
L 22	L. de Pâques	17
M 23	Georges	
M 24	Fidèle	
J 25	Marc	
V 26	Alida	
S 27	Zita	●
D 28	Valérie	
L 29	Cath. de S.	18
M 30	Robert	

MAI

M 1	Fête du travail	
J 2	Boris	
V 3	Philippe, Jacques	
S 4	Sylvain	
D 5	Judith	●
L 6	Prudence	19
M 7	Gisèle	
M 8	Victoire 1945	
J 9	Pacôme	
V 10	Solange	
S 11	Estelle	
D 12	Achille	●
L 13	Rolande	20
M 14	Matthias	
M 15	Denise	
J 16	Honoré	
V 17	Pascal	
S 18	Eric	○
D 19	Yves	
L 20	Bernardin	21
M 21	Constantin	
M 22	Emile	
J 23	Didier	
V 24	Donation	
S 25	Sophie	
D 26	Fête des Mères	●
L 27	Augustin	22
M 28	Germain	
M 29	Aymar	
J 30	Ascension	
V 31	Marie-Elisabeth	

JUIN

S 1	Justin	
D 2	Blandine	
L 3	Kévin	● 23
M 4	Clotilde	
M 5	Igor	
J 6	Norbert	
V 7	Gilbert	
S 8	Médard	
D 9	Pentecôte	
L 10	L. de Pentecôte	24
M 11	Barnabé	
M 12	Guy	
J 13	Antoine de P.	
V 14	Elisée	
S 15	Germaine	
D 16	Fête des Pères	
L 17	Hervé	○ 25
M 18	Léonce	
M 19	Romuald	
J 20	Silvère	
V 21	ÉTÉ	
S 22	Alban	
D 23	Audrey	
L 24	Jean-Baptiste	26
M 25	Prosper	●
M 26	Anthelme	
J 27	Fernand	
V 28	Irénée	
M 29	Pierre, Paul	
D 30	Martial	

JUILLET

L 1	Thierry	27
M 2	Martinien	●
M 3	Thomas	
J 4	Florent	
V 5	Antoine	
S 6	Mariette	
D 7	Raoul	
L 8	Thibault	28
M 9	Amandine	●
M 10	Ulrich	
J 11	Benoît	
V 12	Olivier	
S 13	Henri, Joël	
D 14	Fête Nationale	
L 15	Donald	29
M 16	ND Carmel	○
M 17	Charlotte	
J 18	Frédéric	
V 19	Arsène	
S 20	Marina	
D 21	Victor	
L 22	Marie-Madeleine	30
M 23	Brigitte	
M 24	Christine	
J 25	Jacques	●
V 26	Anne, Joachim	
S 27	Nathalie	
D 28	Samson	
L 29	Marthe	31
M 30	Juliette	
M 31	Ignace de L.	

AOÛT

J 1	Alphonse	●
V 2	Julien Eymard	
S 3	Lydie	
D 4	Jean-Marie	
L 5	Abel	32
M 6	Sauveur	
M 7	Gaétan	●
J 8	Dominique	
V 9	Amour	
S 10	Laurent	
D 11	Claire	
L 12	Clarisse	33
M 13	Hippolyte	
M 14	Evrand	
J 15	Assomption	○
V 16	Armel	
S 17	Hyacinthe	
D 18	Hélène	
L 19	Jean-Eudes	34
M 20	Bernard	
M 21	Christophe	
J 22	Fabrice	
V 23	Rose, Roseline	●
S 24	Barthélémy	
D 25	Louis	
L 26	Natacha	35
M 27	Monique	
M 28	Augustin	
J 29	Sabine	
V 30	Fiacre	●
S 31	Aristide	

SEPTEMBRE

D 1	Gilles	
L 2	Ingrid	36
M 3	Grégoire	
M 4	Rosalie	
J 5	Raïssa	
V 6	Bertrand	●
S 7	Reine	
D 8	Adrien	
L 9	Alain	37
M 10	Inès	
M 11	Adelphe	
J 12	Apollinaire	
V 13	Aimé	
S 14	Cyprien	○
D 15	Roland	
L 16	Edith	38
M 17	Renaud	
M 18	Nadège	
J 19	Emilie	
V 20	Davy	
S 21	Mathieu	
D 22	Maurice	●
L 23	AUTOMNE	39
M 24	Thécle	
M 25	Hermann	
J 26	Côme, Damien	
V 27	Vinc. de Paul	
S 28	Venceslas	●
D 29	Michel	
L 30	Jérôme	40

OCTOBRE

M 1	Thé. de l'E. J.	
M 2	Léger	
J 3	Gérard	
V 4	Fr. d'Assise	
S 5	Fleur	●
D 6	Bruno	
L 7	Serge	41
M 8	Pélagie	
M 9	Denis	
J 10	Ghislain	
V 11	Firmin	
S 12	Wilfried	
D 13	Géraud	○
L 14	Juste	42
M 15	Thé. d'Avila	
M 16	Edwige	
J 17	Ludoin	
V 18	Luc	
S 19	René	
D 20	Adeline	
L 21	Céline	● 43
M 22	Elodie	
M 23	Jean de C.	
J 24	Florentin	
V 25	Crépin	
S 26	Dimitri	
D 27	Emeline	
L 28	Simon, Jude	● 44
M 29	Narcisse	
M 30	Bienvenue	
J 31	Quentin	

NOVEMBRE

V 1	Toussaint	
S 2	Défunts	
D 3	Hubert	
L 4	Charles	● 45
M 5	Sylvie	
M 6	Bertilie	
J 7	Carine	
V 8	Geoffroy	
S 9	Théodore	
D 10	Léon	
L 11	Armistice 1918	46
M 12	Christian	○
M 13	Brice	
J 14	Sidoine	
V 15	Albert	
S 16	Marguerite	
D 17	Elisabeth	
L 18	Aude	47
M 19	Tanguy	●
M 20	Edmond	
V 21	Dimitri	
J 22	Cécile	
S 23	Clément	
D 24	Flora	
L 25	Catherine	48
M 26	Delphe	●
M 27	Sévrin	
J 28	Jacq. de la M.	
V 29	Saturnin	
S 30	André	

DÉCEMBRE

D 1	Florence	
L 2	Viviane	49
M 3	François-Xav.	
M 4	Barbara	●
J 5	Gérald	
V 6	Nicolas	
S 7	Ambroise	
D 8	Imm. Conception	
L 9	Pierre Fourier	50
M 10	Romarc	
M 11	Daniel	
J 12	Corentin	○
V 13	Lucie	
S 14	Odile	
D 15	Ninon	
L 16	Alice	51
M 17	Gaël	
M 18	Gatien	
J 19	Urbain	●
V 20	Théophile	
S 21	Pierre C.	
D 22	HIVER	
L 23	Armand	52
M 24	Adèle	
M 25	Noël	
J 26	Etienne	●
V 27	Jean	
S 28	Innocent	
D 29	David	
L 30	Roger	01
M 31	Sylvestre	